

Bulletin d'adhésion individuel MAJEUR 2023-2024 – MJC Luchon

D'après la loi « Informatique et Liberté » N°78-17 du 16 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de ce questionnaire



Date d'inscription :/...../.....

Renouvellement

Nouvelle adhésion

ADHERENT

Nom / Prénom

Sexe : M F

Situation/ Profession

Date de naissance

Numéro de téléphone

E-Mail

Autres personnes à prévenir (Famille d'accueil, membre de la famille, ...)

Nom/Prénom

Téléphone / E-mail (en majuscule)

Lien

ADHESION / COTISATION AUX ACTIVITES

TARIF

ADHESION ADULTE 2023/2024 - Obligatoire

L'adhésion est valable du 1 septembre 2023 au 31 Août 2024

18 €

ACTIVITE 1 : Merci d'inscrire le nom de l'activité, le jour et l'heure de pratique

ACTIVITE 2 : Merci d'inscrire le nom de l'activité, le jour et l'heure de pratique

TOTAL

Mode paiement : Espèce | Chèque | ANCV (+2.5% de frais)

Paiement en plusieurs fois : 2 fois | 3 fois | 4 fois | 5 fois | 6 fois | 7 fois | 8 fois | 9 fois | 10 fois

Encaissement : Début de mois | Fin de mois

Echéances	N° chèque	Echéances	N° chèque	Echéances	N° chèque
Octobre 23		Novembre 23		Décembre 23	
Janvier 24		Février 24		Mars 24	
Avril 24		Mai 24		Juin 24	

Merci de préparer les chèques : Ordre du chèque - MJC Luchon

Au recto mettre le nom du pratiquant, le mois d'encaissement et de remplir le tableau ci-dessus.



AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS

NOM /Prénom :

L'Adhérent (ou le représentant légal de l'adhérent mineur),

- Accepte d'adhérer et pratiquer les activités de la MJC Oui Non

- Autorise la MJC à utiliser les images, vidéos et les séquences sonores réalisées pendant les activités ou les spectacles, pour la diffusion et la publication, pour un usage interne, presse locale, réseaux sociaux ou site internet. Oui Non

- Autorise la MJC à prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas d'accident Oui Non

- A pris connaissance du règlement de la MJC Oui Non

- Accepte de recevoir la newsletter de la MJC (sur la ou les adresses inscrites au verso) Oui Non

- Accepte d'être sollicité pour aider ponctuellement la MJC (événement) Oui Non

- Accepte de recevoir des informations des différents partenaires Oui Non

La cotisation est annuelle (année scolaire), que toute année commencée est due et payable en totalité le jour de l'inscription (possibilité de régler par chèque en plusieurs fois) et qu'aucun remboursement sur les cotisations ne sera effectué en cours d'année (sauf cas de force majeure - cf. règlement MJC)

La MJC peut être amenée à modifier les lieux, heures et jours des activités et se réserve le droit d'annuler certaines d'entre elles par manque de participants ou cas de force majeure.

A,
le/...../.....

Signature (précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)